

Administration de pilotage du Pacifique

Incidents

Les enquêtes menées par l'Administration lorsque des incidents ou des accidents se produisent sont réparties en trois catégories. Un incident ou un accident n'est catégorisé que lorsque suffisamment de renseignements ont été recueillis pour pouvoir évaluer les possibilités d'amélioration de la sécurité, et cela pourrait exiger une évaluation et des entrevues sur place.

Enquêtes de catégorie « A »

Enquêtes fort susceptibles de permettre une amélioration de la sécurité de la navigation étant donné que les possibilités de réduction des risques auxquels sont exposés les personnes, les embarcations ou l'environnement sont très importantes.

Enquêtes de catégorie « B »

Enquêtes moyennement susceptibles de permettre une amélioration de la sécurité de la navigation étant donné que les possibilités de réduction des risques auxquels sont exposés les personnes, les embarcations ou l'environnement sont moyennement importantes.

Enquêtes de catégorie « C »

Enquêtes peu susceptibles de permettre une amélioration de la sécurité de la navigation étant donné que les possibilités de réduction des risques auxquels sont exposés les personnes, les embarcations ou l'environnement sont limitées.

La figure 8 montre le nombre réel d'incidents enregistrés par l'Administration dans les cinq dernières années.

Année	sans incident	Incidents	Classe A	Classe B	Classe C
2002	99.921%	10	0	0	10
2003	99.869%	17	0	4	13
2004	99.908%	12	0	2	10
2005	99.932%	9	0	0	9
2006	99.938%	8	0	3	5